



**Assemblée Citoyenne
du Conseil de quartier Bassin de la Villette
Lundi 26 février – 19h
Les Canaux – 6 Quai de la Seine**



Réunion animée par **Alice TIMSIT**, Conseillère de Paris et élue déléguée du Maire pour le conseil de quartier Bassin de la Villette.

ORDRE DU JOUR

- **Présentation du fonctionnement des Conseils de quartier**
- **Point sur les actualités du quartier**
- **Retour sur les réalisations de votre Conseil de quartier**
- **Atelier de travail**

Cette Assemblée citoyenne s'est tenue à la Maison des Canaux. Située au 6 quai de la Seine, dans le 19ème arrondissement de Paris, la « Maison des Canaux » ou « Maison des économies solidaires et innovantes » est à la fois le siège de l'association, une vitrine des savoirs-faire franciliens en matière de circularité solidaire et un espace événementiel.

Point sur le fonctionnement des Conseils de quartier

En tant qu'espace collaboratif dédié au dialogue et à la co-construction de projets, le Conseil de quartier accueille chaleureusement toutes les personnes résidant ou exerçant une activité dans le 19e arrondissement.

Indépendamment de la nationalité et de l'âge, chacun est invité à participer à son Conseil de quartier et à s'impliquer dans ses actions à son propre rythme, en fonction de ses aspirations et de sa disponibilité.

Le 19e arrondissement compte 11 Conseils de quartier. Dans chaque quartier, le Maire désigne un-e délégué-e parmi les élu-e-s du Conseil d'arrondissement.

Le groupe référent constitue le pôle de stabilité d'un Conseil de quartier. Il a pour rôle de :

- Formuler des idées innovantes pour donner vie à des actions concrètes et améliorer le cadre de vie de son quartier
- Faire découvrir et contribuer à l'animation de son quartier à travers plusieurs événements conviviaux (repas et fête de quartier, bourse d'échange de livres, ballade exploratoire et bien d'autres animations)
- Partager les actualités de son quartier pour lui donner plus de visibilité
- Organiser avec les autres membres les rencontres régulières autour des projets de son Conseil de quartier (assemblée citoyenne, réunion publique, temps d'échange inter-conseils de quartier)
- Partager des informations concernant l'actualité du quartier et les projets en cours

Les temps-forts du Conseil de quartier dans l'année :

- Assemblée citoyenne : Ouvertes à toutes et tous, elles ont pour but de prioriser collectivement deux thématiques de travail prioritaires pour l'année à venir. Des groupes projet seront ensuite en charge de décliner ces thématiques en projets concrets.
- Réunions publiques : Les réunions publiques permettent aux citoyens de s'exprimer devant les décideurs publics, favorisant l'intégration de leurs demandes. Elles servent à légitimer la création de projets urbains et peuvent également être organisées pour discuter des réformes politiques à l'échelle locale.
- Réunions inter-conseils de quartier : les différents groupes référents de l'arrondissement se réunissent en plénière afin de partager les bonnes pratiques et difficultés rencontrées, les actions et expériences ou encore recevoir des formations proposées par le service de la participation citoyenne.

Les Conseils de Quartier bénéficient d'un budget de fonctionnement de 3308€ et d'un budget d'investissement de 90 000€ (somme mutualisée sur l'ensemble des Conseils de quartier) pour réaliser des projets répondant au besoin du quartier.

Voici quelques exemples de projet proposés par les Conseils de quartier :

- L'accueil des nouveaux habitants (balades urbaines, pots de l'amitié, etc.)
- L'accompagnement et le soutien de projets d'habitants dans le cadre du Budget Participatif Parisien (rendez-vous avec les ambassadeurs à la participation citoyenne et ateliers de co-construction, etc.)
- Participation aux concertations, enquêtes publiques et consultations (en lien, par exemple, avec la révision du Plan Local d'Urbanisme ou le dispositif Embellir votre Quartier)
- Animations locales (marché des artisan.nes, fête de quartier, bourse d'échange de livre, tournoi de pétanque, etc.)
- Projets divers (opération propreté, tenue de stand de sensibilisation sur l'espace public, fresques, composteur collectifs, garde-margers/frigos solidaires, etc.)

LES CONSEILS DE QUARTIER DU 19^E DÉLÉGUÉ·E·S DU MAIRE



Retour sur les réalisations du Conseil du quartier

- **Lors de la journée mondiale de nettoyage du 16 septembre 2023**, une grande opération de nettoyage a été organisée, mobilisant 3 Conseils de quartier voisins, Flandre-Aubervilliers, Pont de Flandre et Bassin de la Villette.
- **2 balades thématiques ont été organisées par le Conseil de quartier les :**
 - Jeudi 25 mai sur « l'histoire du Bassin » animée par les Services des canaux de la Ville de Paris.
 - Jeudi 18 mai sous la thématique « environnement et biodiversité »
- **Fête de quartier rue Tandou** : le Conseil de quartier a organisé le 23 septembre dernier, rue Tandou, une fête de quartier regroupant une cinquantaine d'habitant-e-s et des structures comme Caféoïde et la chorale de la Bagagerie du Canal.

Atelier de travail

En introduction, les habitant-e-s ont participé à une brève session de brainstorming pour revoir l'identité visuelle des Conseils de quartier, en particulier sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux des Conseils de quartier. Les participant-e-s ont été encouragé-e-s à établir une liste de plusieurs lieux emblématiques du CQ afin que le service communication de la Mairie du 19^e s'en inspire pour proposer plusieurs visuels. Ces propositions seront ensuite soumises au vote des membres des Conseils de quartier qui choisira celle à adopter.

A l'issue de ce temps de travail collectif, voici les thématiques et les projets retenus :

Améliorer le cadre de vie pour un Bassin de la Villette plus agréable

- Installation de marquages au sol pour vélos, rollers, marelles et autres jeux d'extérieur pour enfants et adultes
- Réaménager les pieds d'arbre des quais de Seine et de Loire
- Installation de bacs à arbre pour verdier les rues

Culture et patrimoine : le Bassin de la Villette vu par les habitant-e-s

- Organisation d'un Carnaval du Bassin
- Montage d'une exposition sur l'histoire du Bassin (parcours historique, photographies, etc.)
- Œuvre murale sur le thème du vivre-ensemble, du partage intergénérationnel et multiculturel avec proposition de participation aux établissements scolaires du quartier (*Si œuvre en dehors d'une grande façade, envisager la création de plus petites créations à l'échelle du quartier (carreaux et mosaïque, moulages, collages)*)

Convivialité et aller-vers : comment favoriser le lien social et les échanges intergénérationnels dans le Bassin de la Villette

- Tai-chi-chuan pour seniors
- En été : organisation d'un repas de quartier (inspiration de la fête de l'Ourcq) dans un nouveau lieu
- En hiver : organisation d'une fête de la soupe en coopération avec le marché pour récupérer et cuisiner les légumes invendus
- Autre alternative : animation d'un stand de thé gratuit pour créer du lien et parler du CQ

Bureau des Conseils de quartier

 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

 conseilsdequartier19@paris.fr



**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**

 [@conseilsdequartier19](https://www.instagram.com/conseilsdequartier19)

 [@monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

 [Conseils de quartier du 19e](https://www.facebook.com/Conseilsdequartier19)